

# KANHADIG TREMEVEN

“Les petites nouvelles de Tréméven”

N° 02  
FEVRIER  
2021



## Mairie

Place de l'Église

Tél. : 02 98 96 08 02

Fax : 02 98 39 02 71

mairie@tremeven.fr

## Horaires de la mairie

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :**

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

**Mercredi :** 8h30 - 12h

fermé l'après midi

**Samedi :** 9h - 12h

sauf Juillet et Août Fermée

## Rencontre avec les élus sur RDV

### MAIRE

**Monique Caudan**

de 10h - 12h sauf le lundi

### ADJOINTS

**Jean-Claude Quentel**  
Finances et RH

Lundi matin de 10h - 12h

jean-claude.quentel@tremeven.fr

**Florence Le Berre**  
Culture et Communication

Lundi après-midi de 14h à 16h

florence.leberre@tremeven.fr

**Dominique Derrien**  
Affaires scolaires et jeunesse

Jeudi matin de 10h - 12h

dominique.derrien@tremeven.fr

**Muriel Le Guilloux**  
Travaux et Urbanisme

Vendredi après-midi de 14h - 16h

Samedi matin de 10h - 12h

muriel.leguilloux@tremeven.fr

**Joël Le Tutour**  
Affaires sociales et CCAS  
Mercredi matin de 10h - 12h  
joel.letutour@tremeven.fr

## LE MOT DE MONIQUE CAUDAN

*La crise sanitaire que nous traversons bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Surtout gardez votre motivation.*

*Nous espérons vivement que notre collectivité, notre école, nos commerçants, nos artisans, et nos associations retrouveront le plus rapidement possible un fonctionnement normalisé.*

*Continuez d'être prudents en respectant les règles sanitaires.*

## POINT FIBRE ET ÉLAGAGE

La première tranche de travaux s'achève, les trois armoires de réception et de répartition, vers les usagers sont installées.

La seconde tranche a débuté, les poteaux qui ne sont plus conformes pour le passage des lignes aériennes sont en cours de changement.

L'étape suivante sera la pose des câbles multifibres.

L'élagage des haies et le dégagement du réseau téléphonique sont bien avancés. Pour ceux qui n'ont pas encore réalisé leurs travaux : le temps presse.

## PROJET ANIMATEUR JEUNESSE

En partenariat avec la commune de Rédéné nous envisageons le recrutement d'un animateur jeunesse, pour les jeunes de 11 ans à 25 ans.

### Ses missions :

- Accueillir et rencontrer
- Proposer des lieux et des actions
- Accompagner les projets
- Dialoguer avec les parents et les sensibiliser

Pour partager vos idées, vos envies

et suggestions prenez contact avec Dominique Derrien.

**Tél. mairie : 02 98 96 08 02. Contact : dominique.derrien@tremeven.fr**

## STATISTIQUES 2020

6 mariages • 7 décès • 27 naissances, 21 garçons et 6 filles

### Les Prénoms 2020

Romane, Malo, Kelio, Liam, Maxence, Ambre, Quentin, Mia, Ethan, Leny, Sacha, Laëlynn, Julian, Léo, Séron, Gaëtan, Gurvan, Alessio, Lucien, Robin, Krystenn, Arthur, Marceau, Eden, Emy.

## Médiathèque L@ Passerelle

Place de l'église - 29300 Tréméven  
Tél.: 02 98 09 91 16  
mediatheque@tremeven.fr

### Voici les horaires proposés pour février 2021

**Mardi** : 15h -17h45

**Mercredi** :

10h -12h et 15h -17h45

**Vendredi** : 15-17h45

**Samedi** : 10-13h

## Déchetterie Locunolé

Rosgodec - 29300 Locunolé  
Tél.: 02 98 71 34 29

### Horaires d'hiver :

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars  
Du lundi au samedi sauf le mardi.  
9h30 - 12h et 13h30 - 17h30

## Déchetterie Quimperlé

1 Rue René Gasnier de Fresnes  
29300 Quimperlé  
Tél.: 02 98 96 18 16

### Horaires d'hiver :

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars  
Du lundi au samedi  
de 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30

## Correspondants presse

**Ouest France**  
Tél.: 02 98 96 37 70

**Le Télégramme**  
Tél.: 06 37 84 31 80  
mhorellou@orange.fr

## Astreinte « eau et assainissement »

Quimperlé Communauté  
06 38 72 13 27

## INFOS SANTÉ ET URGENCES

**Pharmacie :**  
2 Rue du Moulin d'Or,  
29300 Tréméven  
02 98 39 11 00

**Pompiers 18**

**Gendarmerie** 02 98 96 00 58

## Urbanisme RAPPEL

Les nouvelles constructions et modifications des constructions existantes doivent faire l'objet d'une déclaration (permis de construire ou déclaration préalable de travaux). Le Permis de Construire (PC) est exigé pour les travaux les plus importants par exemple les nouvelles constructions ou extensions dont la surface dépasse 20 m<sup>2</sup>. Pour les travaux de moindre ampleur, une Déclaration Préalable de Travaux peut être nécessaire notamment pour les extensions ou les nouvelles constructions inférieures à 20 m<sup>2</sup> (carport, abris de jardins, etc.), les modifications de l'aspect extérieur d'une construction (changement de fenêtres, pose de panneaux solaires, ravalement, etc.), mais également pour les clôtures (murs, claustras, portails, etc.).

## La médiathèque L@ Passerelle

Attention nouvel horaire couvre-feu pour la médiathèque.  
Agenda sous réserve des dispositions sanitaires à venir.

## Les rendez-vous du mois de Février

*Toutes les animations sont sur inscription  
et le masque est obligatoire à partir de 7 ans.*

<b>Jusqu'au 28 février</b>	Exposition "Collages" de Valie Le Gall
<b>Samedi 6 février à 11 h</b>	"Paulette la poulette" Histoires, contes à partir de 4 ans
<b>Vendredi 12 février à 9h à 10h30</b>	"Bébés lecteurs" découvertes d'histoires pour les 0-3 ans
<b>Samedi 13 février à 11 h</b>	Visite guidée de l'exposition "Collages" avec l'Artiste Valie Le Gall
<b>Mardi 23 février de 14h à 16h</b>	Tournoi Mario Kart ! À partir de 7 ans
<b>jeudi 25 février de 14h à 16h</b>	"Club lecture" Venez échanger autour des romans du Club

## Agenda du mois de Février

<b>jeudi 4 février de 10h à 12h</b>	Permanence Mutuale Salle Ti Coz
<b>jeudi 11 février à 18h30</b>	Conseil municipal Espace Louis Le Lann